



ASSOCIATION INSIEME VALAIS ROMAND

SION

Rapport de l'Auditeur
Exercice 2018

**RAPPORT DE L'AUDITEUR
SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION INSIEME VALAIS ROMAND, SION**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de votre association (comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe) pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2018.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

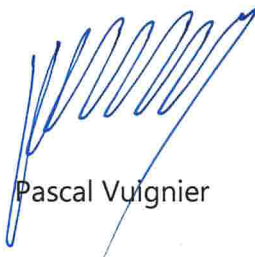
Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière selon la loi et aux statuts hormis le tableau de flux non exigé selon la circulaire sur les subventions aux organisations de l'aide privée aux personnes handicapées (CSOAPH).

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Christophe Pitteloud



Pascal Vuignier

Sion, le 11 mars 2019

2 ex.

Sommaire

Tableau 1	Bilans aux 31 décembre 2018 et 2017
Tableau 2	Comptes de résultat des exercices 2018 et 2017
Tableau 3	Statistiques des charges de personnel des exercices 2018 et 2017
Tableau 4	Statistiques des autres charges d'exploitation des exercices 2018 et 2017
Tableau 5	Annexe aux comptes annuels

Tableau 1

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)

Notes

2018

2017

ACTIF**ACTIF CIRCULANT**

Caisse		44	550
Poste		126'373	40'375
Banques		307'851	369'996
Créances résultant de prestations de services	2	3'880	8'840
Actifs de régularisation		14'931	13'667

TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT

453'079

433'428

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles

Immeuble	3	18'927	1
----------	---	--------	---

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

18'927

1

TOTAL DE L'ACTIF

472'006

433'429

Tableau 1

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)

Notes

2018

2017

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

11'642

4'048

Passifs de régularisation

52'747

19'400

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

64'389

23'448

Provisions

Fonds affecté à l'immeuble

4

0

2'159

Insieme fait la classe

1'800

0

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

1'800

2'159

TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS

66'189

25'607

CAPITAUX PROPRES

Capital initial

5

398'374

396'918

Bénéfice de l'exercice

5

7'443

10'904

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

405'817

407'822

TOTAL DU PASSIF

472'006

433'429

Tableau 2

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)	Notes	2018	2017
Produits nets des ventes de biens		1'500	2'250
Produits des activités		60'275	66'086
Contributions AI		199'994	199'994
Dons		99'024	51'393
Publicité main dans la main		1'400	1'400
Cotisations		25'240	25'205
Autres produits		56'512	90'282
Loyers locaux Mont Blanc		41'327	40'100
Produits		<u>485'272</u>	<u>476'710</u>
Achat marchandises		-33'471	-41'110
Charges de cours		-230'349	-217'345
Travaux de tiers		-14'790	-14'628
Charges de personnel		-104'074	-99'493
Autres charges d'exploitation		-58'991	-62'409
Charges d'immeuble Mont-Blanc		-34'192	-30'652
Perte sur créances		-1'962	0
Charges		<u>-477'829</u>	<u>-465'637</u>
BENEFICE D'EXPLOITATION		<u>7'443</u>	<u>11'073</u>
Charges financières		0	-169
Utilisation du fonds affecté		12'707	19'619
Amortissement de l'immeuble		-12'707	-19'619
Résultat exceptionnel		0	0
BENEFICE NET		<u>7'443</u>	<u>10'904</u>

Tableau 3

STATISTIQUES DES CHARGES DE PERSONNEL DES EXERCICES

(en CHF)

	2018	2017
Salaires	86'818	84'522
Charges sociales	15'200	13'902
Autres charges du personnel	2'056	1'069
TOTAL	104'074	99'493

Tableau 4

STATISTIQUES DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION DES EXERCICES

(en CHF)

	2018	2017
Loyers	12'360	12'360
Assurances et droits	640	4'827
Energie et déchets	349	348
Matériel de bureau	5'695	6'463
Téléphones, fax, frais de port	6'857	6'823
Dons, contributions, cadeaux	14'905	14'374
Honoraires	2'188	4'020
Frais informatique	715	1'316
Publicité	1'277	2'582
Autres charges d'exploitation	14'005	9'296
TOTAL	58'991	62'409

Tableau 5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)

1. Principes comptables

a. Bases de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales. La présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO). Les états financiers sont également conformes aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC hormis la présentation d'un tableau de flux de trésorerie.

De plus, ils ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b).

Les comptes annuels sont préparés selon les principes des coûts historiques et présentés en francs suisses.

Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

b. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont comptabilisés selon les principes d'évaluations suivants :

- Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des dons et des amortissements cumulés.
- Le surplus de dons attribué au financement du chalet a servi à alimenter le fonds de rénovation.
- Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent la délimitation matérielle et temporelle des positions de dépenses et recettes.
- Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les autres dettes à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.
- La constitution de provisions se réfère exclusivement à des transactions dont les causes remontent à l'exercice écoulé. Le montant des provisions est estimé par la direction en fonction de la sortie de fonds futurs prévisibles à la date de clôture.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées exclusivement de l'immeuble.

Il figure à l'actif du bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des dons et des amortissements nécessaires.

d. Reconnaissance du revenu

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à l'Association Insieme VS Romand et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Tableau 5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)

e. Engagements non inscrits au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI.

2. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services concernent les cotisations facturées mais non encaissées à la clôture de l'exercice.

Aucune provision sur débiteurs n'est comptabilisée car les membres ou donateurs ne sont pas poursuivis.

3. Immobilisations corporelles

<u>Investissements</u>	Cout				Valeur au
Désignation	d'acquisition	investissements	Total	financement	bilan
Chalet Mont-Blanc	1	31'633	31'634	12'707	18'927
	1	31'633	31'634	12'707	18'927

Le financement provient de la dissolution du fonds de rénovation.

4. Provisions à court terme

	2018	2017
Provision fonds de rénovation		
Solde au 01.01	2'159	19'978
Affectation résultat 2017	9'448	0
Dons attribués	1'100	1'800
Utilisation	-12'707	-19'619
Solde au 31.12	0	2'159

Tableau 5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)

5. Fonds propres

Le capital initial est constitué des résultats des exercices antérieurs.

L'excédent de l'exercice sera affecté au 1er janvier 2019 au capital initial.

	2018	2017
Capital initial	398'374	396'918
Attribution au fonds de rénovation immeuble	-7'134	-9'448
Excédent de l'exercice	7'443	10'904
Fonds propres	<u>398'683</u>	<u>398'374</u>

6. Nombre de collaborateurs	31.12.2018	31.12.2017
Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle :	<10	<10

7. Autre information prescrite par la loi	31.12.2018	31.12.2017
	Néant	Néant